



PREAVIS MUNICIPAL No 01-2021

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 20 avril 2021

Objet : Comptes 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente ses comptes 2020 qui bouclent avec un bénéfice de Fr 350'471.45.

Les comptes et les rapports sont envoyés aux conseillers par mail ou sur demande par pli postal.

Ces comptes 2020 ont été soumis à l'examen de la commission de gestion qui portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du 23 juin 2021.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 01-2021 de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'adopter les comptes 2020 tels que présentés avec un bénéfice de Fr.350'471.45 ;
2. D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2020 ;
3. D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité ;
4. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 30 mars 2021.

Au nom de la Municipalité :

Philippe Rezzonico
Vice-Syndic

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale